



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Classification : 34 b, 8/20

Demande déposée : 8 octobre 1959, 18 1/2 h.

Brevet enregistré : 15 avril 1961

Exposé d'invention publié : 31 mai 1961

BREVET PRINCIPAL

Société de Constructions Electriques S. A., Carouge (Genève)

Moulin à café

Albert Bonhôte, Lausanne, est mentionné comme étant l'inventeur

La présente invention a pour objet un moulin à café. Ce moulin à café est caractérisé par le fait qu'il comprend un boîtier, formant socle, enfermant un moteur électrique dont le circuit d'alimentation passe par un contact commandé par une minuterie, ce boîtier étant surmonté d'un récipient de section droite polygonale, dont le fond est traversé par l'arbre dudit moteur, lequel arbre porte, à son extrémité, un couteau destiné à pulvériser le café contenu dans le récipient.

Le dessin représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une vue en plan d'un moulin à café, le couvercle étant ôté, et

la fig. 2 en est une coupe suivant la ligne II-II de la fig. 1, le moulin étant muni de son couvercle.

Le moulin représenté comprend un boîtier 1 formant socle, auquel est fixé, par des vis 2 dont les têtes sont noyées dans des pieds 3, un fond 4. Le boîtier 1 enferme un moteur électrique 5 dont l'un des fils d'alimentation 6 passe par un contact électrique non représenté, logé dans le boîtier 7 d'une minuterie qui le commande. Cette minuterie est elle-même commandée par un bouton 8, situé à l'extérieur du boîtier 1, dont un tour de rotation produit une marche d'une durée d'une minute environ.

Le boîtier 1 est surmonté d'un récipient 9, fixé par des vis 10, de section droite hexagonale, dont le fond 9a est traversé par l'arbre 11 du moteur. L'extrémité de cet arbre porte un couteau 12 qui, entraîné

par le moteur, pulvérise les grains de café contenus dans le récipient 9 en les projetant contre les parois du récipient.

Un couvercle 13, en matière plastique, ferme le récipient 9.

La finesse de la poudre de café ainsi obtenue dépend de la durée de fonctionnement de l'appareil qui peut varier d'une dizaine de secondes à une minute environ et peut être réglée de façon précise par la minuterie 7.

REVENDEICATION

Moulin à café, caractérisé par le fait qu'il comprend un boîtier, formant socle, enfermant un moteur électrique dont le circuit d'alimentation passe par un contact commandé par une minuterie, ce boîtier étant surmonté d'un récipient de section droite polygonale, dont le fond est traversé par l'arbre dudit moteur, lequel arbre porte, à son extrémité, un couteau destiné à pulvériser le café contenu dans le récipient.

SOUS-REVENDEICATION

Moulin à café suivant la revendication, caractérisé par le fait que ladite minuterie est munie d'un bouton de commande dont un tour de rotation provoque la marche du moulin pour une durée d'une minute environ.

Société de Constructions Electriques S. A.

Mandataire : Jean S. Robert, ing.-cons., Genève

